



### Groupe de Travail Pistage

Chargée de la communication : Brigitte Berthet  
20 rue du Roussillon - 44230 St Sébastien sur Loire  
Tél. : 02 40 34 96 55  
Courriel : [brigitte.berthet@gmail.com](mailto:brigitte.berthet@gmail.com)

Le 17 septembre 2012

## Mode de sélection à la Coupe de France de Pistage

### 16 et 17 mars 2013

#### Mode de sélection :

- Avoir participé au **minimum à 7 concours en échelon 3**, entre le 01/03/2012 et le 25/02/2013.  
2 concours devront avoir lieu entre le 01/01/2013 et le 25/02/2013.  
La Coupe de France 2012 ne peut en aucun cas rentrer en compte pour la sélection.  
**Pour qu'un concours soit pris en compte pour la sélection, un minimum de 4 chiens en échelon 3 est obligatoire.**  
**Dans le cas où un club organise plusieurs concours, seulement deux concours seront pris en compte pour la sélection.**
- Le dernier concours pris en compte pour la sélection sera le week-end des **23 et 24 février 2013**.
- Les concurrents susceptibles d'être sélectionnés devront avoir réussi **4 concours « excellent »** dans 3 fédérations ou sociétés canines régionales différentes, y compris la leur, avec au moins quatre jurys différents. Pour qu'un jury soit considéré comme différent, il suffit de changer un des juges.
- **Les concurrents peuvent participer à autant de concours qu'ils le souhaitent, leur moyenne sera calculée sur les 7 meilleurs concours en échelon 3.**
- La moyenne minimum exigible pour pouvoir être sélectionné est de 160 pts/200.
- **Les 24 meilleures moyennes seront retenues pour la Coupe de France qui se dispute sur un seul concours en échelon 3.**
- Deux chiens par conducteur (ou propriétaire) pourront être retenus pour la Coupe.  
Les photocopies du carnet de travail devront parvenir au secrétariat du GTP avant le **28 février 2013**.  
Y joindre le palmarès du chien et sa photo (numérique par mail) pour le catalogue, et deux (2) vignettes de l'année en cours.  
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte dans la sélection, **les chiens suivants seront simplement pris en remplacement.**

## Le Championnat de France de Pistage 2013.

Le titre de Champion est attribué au chien ayant la meilleure moyenne :

La moyenne est calculée sur le résultat de la **Coupe + tous les concours en échelon 3** réalisés entre le 01/03/2012 et le 25/02/2013.

Pour l'attribution du titre de **Champion de France**, moyenne minimum exigée : **160/200pts**.